

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## REVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DELEGUEE DE LA FLOCELLIERE, COMMUNE DE SEVREMONT

Le public est informé qu'il sera procédé à une enquête publique du lundi 5 mars 2018 au mercredi 4 avril 2018 inclus relative à la révision du zonage d'assainissement de la commune déléguée de La Flocellière, commune de Sèvremont, conformément à l'arrêté municipal n°15/2018 du 9 février 2018 de Monsieur le Maire de la commune de Sèvremont.

Monsieur Denis GALLOIS, attaché principal de l'administration en retraite, a été désigné commissaire enquêteur par ordonnance de Monsieur le président du tribunal administratif de Nantes en date du 19 janvier 2018.

Les pièces du dossier technique et administratif et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à la commune déléguée de La Flocellière, pendant toute la durée de l'enquête, du lundi 5 mars 2018 au mercredi 4 avril 2018 et pendant les jours et heures d'ouverture habituels de la mairie déléguée (les lundi-mardi-mercredi-jeudi-vendredi de 8 h 45 – 12 h 15 et de 13 h 45 -18 h 00) et le samedi 17 mars 2018 de 9 h à 12 h.

Le dossier d'enquête publique pourra également être consulté, en mairie, sur un poste informatique, aux heures habituelles d'ouverture.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse suivante :

Monsieur le Commissaire-enquêteur – enquête publique sur la révision du zonage d'assainissement de la commune déléguée de La Flocellière - Mairie déléguée de La Flocellière - 4 rue de La Rochejaquelein – LA FLOCELLIERE 85 700 SEVREMONT.

Le public pourra également transmettre ses observations et propositions à l'adresse électronique suivante : [enquetepublique.sevremont@orange.fr](mailto:enquetepublique.sevremont@orange.fr).

Le commissaire enquêteur sera présent au siège de la mairie déléguée de La Flocellière, commune de Sèvremont pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **le lundi 5 mars 2018 de 9 h à 12 h,**
- **le samedi 17 mars 2018 de 9 h à 12 h,**
- **le mercredi 4 avril 2018 de 15 h à 18 h**

Toutes informations se rapportant au projet peuvent être demandées auprès de la Maire de la commune de Sèvremont, Mairie, 4 rue de la Rochejaquelein, La Flocellière, 85700 SEVREMONT.

Les informations relatives à l'enquête publique et le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la commune de Sèvremont, à l'adresse : [www.laflocelliere.fr](http://www.laflocelliere.fr).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier de l'enquête publique auprès de l'autorité compétente chargée d'ouvrir et d'organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

A l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée au siège de la mairie déléguée de La Flocellière, commune de Sèvremont et à la préfecture pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et de la remise du rapport. Il sera également publié sur le site Internet <http://www.laflocelliere.fr>.

Au terme de l'enquête publique et après remise du commissaire-enquêteur, la révision du zonage d'assainissement de la commune déléguée de La Flocellière, éventuellement modifiée pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur pourra être décidée par le conseil municipal de Sèvremont.

**Le Maire, Bernard MARTINEAU**